

## FICHE D'IDENTITÉ DE LA QUALIFICATION VALIDÉE

### TITRE DU CQPM : TECHNICIEN EN MAINTENANCE DE SYSTÈMES OLÉOHYDRAULIQUES

#### **I** OBJECTIF PROFESSIONNEL DU CQPM

A partir de procédures établies, de fiches techniques ou d'un schéma du concepteur de système, le (la) titulaire de la qualification, autonome, peut être amené(e) à intervenir sur des systèmes stationnaires ou mobiles, proportionnels ou asservis (circuit ouvert ou fermé).

Les missions ou activités du titulaire peuvent, dans le strict respect des normes de sécurité, porter à titre d'exemples non exhaustifs sur :

- La mise en route
- La maintenance et le dépannage
- La modification de systèmes
- Les préconisations utilisateur
- La rédaction de procédures
- ...

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

- 1) Réaliser une analyse fonctionnelle d'un système
- 2) Intervenir sur un système pour le maintenir en conformité
- 3) Contrôler et mettre en œuvre la sécurité du système et de son environnement
- 4) Identifier les causes et conséquences d'une défaillance ou anomalie constatée
- 5) Adapter ou substituer un (des) composant(s) ou sous-ensemble(s) aux fonctionnalités attendues
- 6) Effectuer une mise en route
- 7) Concevoir un (des) dossier(s) d'exploitation et de maintenance
- 8) Planifier une intervention
- 9) Coordonner les activités des différents intervenants
- 10) Transmettre au client les informations nécessaires à l'exploitation de l'installation
- 11) Établir un devis

## II REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
<b>1 - Réaliser une analyse fonctionnelle d'un système</b>	À partir d'un schéma de système(s) composé des fonctionnalités ci-après : génération de puissance, distribution, régulation (débit, pression) et asservissement	Une démarche d'analyse fonctionnelle est appliquée en s'appuyant sur la connaissance des technologies utilisées	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		L'adéquation entre les fonctionnalités exigées et les caractéristiques des composants est vérifiée en tenant compte des conditions d'utilisation (ex : milieu hostile)	
<b>2 - Intervenir sur un système pour le maintenir en conformité</b>	À partir d'un schéma de système(s) composé des fonctionnalités ci-après : génération de puissance, distribution, régulation (débit, pression) et asservissement  Avec nécessité de montage et de remontage	Les précautions d'intervention sur le système sont prises (environnementales, sécurité matériel, humaine...)	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		Le démontage et le remontage sont réalisés méthodiquement avec les outillages et matériels adaptés. Les repérages sont obligatoires.	
		Le système est : <ul style="list-style-type: none"> <li>• mis en état de fonctionnement : dépollution, réglages préalables à la mise en route,...</li> <li>• conforme au cahier des charges et au schéma (nature, fonctionnalités, composants,...)</li> </ul>	
<b>3 - Contrôler et mettre en œuvre la sécurité d'un système et de son environnement</b>	Chez le client et en interne, à l'aide du dossier d'exploitation ou du schéma lors de la mise en route et de la consignation	Les exigences sécurité du client ou interne (plan de prévention, opérations dangereuses, précautions environnementales...) et d'utilisation du système dans son environnement, sont inventoriées de manière exhaustive.	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les consignes de sécurité et environnement sont mises en œuvre selon les préconisations et leur application systématiquement vérifiée.	

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
<b>4 - Identifier les causes et les conséquences d'une défaillance ou anomalie constatée</b>	<p>La méthode de recherche de panne existe</p> <p>Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur tous types de circuits ouverts et fermés</li> <li>- lors d'actions préventives et correctives</li> </ul>	<p>Les circonstances sont identifiées (recueil de l'avis des utilisateurs, bruits, vibrations, fuites,...)</p>	<p>Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise</p>
		<p>La démarche de travail adoptée s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en œuvre de la méthode de recherche de panne préconisée</li> <li>- une adaptation en fonction de l'analyse des anomalies constatées</li> <li>- l'utilisation des outils appropriés (mesures de pressions, débits et électriques,...)</li> <li>- le respect des exigences de sécurité</li> </ul>	
		<p>Les causes réelles sont identifiées (perte de pression, perte de précision, dérive des actionneurs, contrôle de charge défectueux, pollution environnementale,...)</p>	
		<p>Les conséquences réelles sur le système et son utilisation sont identifiées. Les mesures curatives ou préventives adaptées sont prises.</p>	
<b>5 - Adapter ou substituer un (des) composants ou sous-ensemble(s) aux fonctionnalités attendues</b>	<p>Dans le cas d'une modification, d'un dépannage, d'une adaptation ou d'une substitution à partir d'un cahier des charges et des documents constructeurs</p>	<p>L'opportunité d'une substitution ou d'une adaptation est vérifiée</p>	<p>Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise</p>
		<p>Le choix de la solution s'appuie sur une méthode d'analyse permettant de garantir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'association logique des caractéristiques du composant (données constructeur) avec les performances demandées (cahier des charges,...)</li> <li>- Une solution technico économique adaptée</li> <li>- La mise en évidence des conditions particulières de mise en œuvre</li> </ul>	
		<p>La ou les fonction(s) impliquée(s) est (sont) vérifiée(s) et assurée(s) ; la traçabilité est garantie.</p>	

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
6 - Effectuer une mise en route	À partir d'une méthode donnée  Sur un système en condition de fonctionnement réel	La méthode de mise en route est appliquée par étape : <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérification de la conformité du système sur tous les plans : matériels, fluides, sécurité...</li> <li>- préservation du système (condamnation de mouvements, limitation de pressions, de vitesses, d'amplitudes, ...)</li> <li>- mise en condition de fonctionnement des composants</li> <li>- réglage des paramètres en respectant les consignes de sécurité</li> <li>- vérification des performances et ajustement</li> </ul>	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les anomalies sont détectées, les solutions sont apportées ou préconisées.	
		Le rapport de mise en route met en évidence : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les opérations réalisées ou à réaliser</li> <li>- les difficultés ou problèmes rencontrés</li> <li>- les solutions adoptées ou préconisées</li> </ul>	
7 - Concevoir un (des) dossier(s) d'exploitation et de maintenance	À partir du schéma, de la documentation du système et du cahier des charges décrivant les exigences du client	Le dossier d'exploitation comporte les instructions permettant de décrire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre des fonctionnalités demandées par le client</li> <li>- Les instructions générales de mise en œuvre du système</li> <li>- Les instructions pour l'entretien et la maintenance</li> </ul>	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		Le dossier de maintenance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- tient compte des conditions de défaillances possibles définies méthodiquement par l'AMDEC (ou similaire)</li> <li>- comporte tous les éléments du plan de maintenance préventif : <ul style="list-style-type: none"> <li>o critères de mesure ou d'observation</li> <li>o critères d'acceptabilité</li> <li>o types d'alerte ou d'intervention,...</li> </ul> </li> <li>- est conçu de manière à être exploitable par le client</li> </ul>	

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et ou mesurables avec niveau d'exigence	Modalités d'évaluation
<b>8 - Planifier une intervention</b>	Sur un système mobile ou stationnaire, les conditions d'utilisation, de sécurité, et d'exploitation sont connues des différents intervenants	Les informations sont collectées de manière exhaustive (disponibilités, dates, moyens ...). Le contexte est compris et pris en compte.	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		L'intervention est programmée en fonction de l'ensemble des paramètres (délais, moyens matériels et humains) nécessaires en tenant compte des contraintes et des impératifs de coûts,...)	
<b>9 - Coordonner les activités de différents intervenants</b>	Sur un système mobile ou stationnaire, les conditions d'utilisation, de sécurité, et d'exploitation et les délais sont connus	L'ensemble des points nécessaires au bon déroulement est vérifié : <ul style="list-style-type: none"> <li>• connaissance des conditions d'utilisation, de sécurité, d'exploitation et des délais par les intervenants</li> <li>• prise en compte de l'ensemble des activités à réaliser par les intervenants (compétences, nombre...)</li> <li>• moyens sont mis à disposition</li> <li>• ...</li> </ul>	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les activités des intervenants sont suivies sur le plan qualitatif et quantitatif dans un souci de respect du contrat établi et des délais.	
		En cas d'écart ou de dérive, les dispositions adaptées sont prises : mise en place des actions correctives et/ou alertes	
<b>10 - Transmettre au client les informations nécessaires à l'exploitation de l'installation</b>	Sur site client ou en condition de fonctionnement réel et à partir des éléments collectés (dossier d'exploitation, ...)	Les moyens ou explications nécessaires à une utilisation optimale en sécurité sont transmis en référence au dossier d'exploitation (paramètres, modifications, réglages, entretien, documents...)	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		La prise en main est vérifiée, les écarts constatés sont corrigés. La validation contradictoire avec le client et les remarques sont consignées	
<b>11- Établir un devis</b>	À partir d'un cahier des charges, sur tout ou partie d'un système mobile ou stationnaire	L'ensemble des éléments nécessaires (besoin, caractéristiques techniques, temps d'intervention, moyens, délais) sont parfaitement identifiés, le cas échéant les informations complémentaires sont recherchées	Evaluation en situation réelle ou à partir d'une situation reconstituée Et avis de l'entreprise
		Les solutions proposées (recommandées ou alternatives) sont pertinentes sur les plans techniques et économiques et argumentées.	

### **III CONDITIONS D'ADMISSIBILITE**

Pour que le candidat<sup>1</sup> soit déclaré admissible par le jury de délibération l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans le référentiel de certification doit être acquis.

### **IV MODALITES D'EVALUATION**

#### **IV.1 Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification**

- Tout engagement dans une démarche ayant pour objet le CQPM (formation, validation des acquis..) implique l'inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressource, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

#### **IV.2 Mise en œuvre des modalités d'évaluation**

Les capacités professionnelles sont évaluées à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions de réalisation définies dans le référentiel de certification.

#### **A) Validation des capacités professionnelles**

L'acquisition de chacune des capacités professionnelles est validée sur la base :

- des différentes évaluations
- de l'avis de l'entreprise
- de l'entretien avec le candidat

---

<sup>1</sup> le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.

## **B) Définition des différentes modalités d'évaluation**

### **a) Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel**

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

### **b) Avis de l'entreprise**

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

### **c) Evaluation en situation professionnelle réelle**

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur:

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

### **d) Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée**

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

*(supprimer la rubrique inutile si nécessaire)*

➤ par observation avec questionnements

ou

➤ avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat.